

REUNION DU SYNDICAT DU 13/08/2025

CR2025-04

Composition du syndicat

Gilles VIVET	<i>Président</i>	Présent
Gérard DESCHAMPS-BERGER	<i>Secrétaire</i>	Présent
Sébastien SAVOV	<i>Représentant la commune de St Marcel</i>	Absent
Mireille JAY	<i>Membre titulaire</i>	Présente
Laurette ROFFINO	<i>Membre titulaire</i>	Absente
Jacky DESCHAMPS-BERGER	<i>Membre titulaire</i>	Excusé
René VILLERMET	<i>Membre titulaire</i>	Présent
Marie Hélène GUILLOT	<i>Membre suppléant</i>	Absente
Gérard GOMBERT	<i>Membre suppléant</i>	Présent
Gérard KRATZ	<i>Membre suppléant</i>	Présent

Nombre de membres titulaires : 7

Gérard GOMBERT supplée Laurette ROFFINO, Gérard KRATZ supplée Jacky DESCHAMPS-BERGER

Nombre de présents ou représentés : 6

Quorum : 4

Le quorum étant atteint la séance a été ouverte à : 18H00

ORDRE DU JOUR

APPROBATION CR

CR 2025-02 du 21/03/2025 : Les membres présents à cette réunion approuvent ce CR sans Remarques

CR 2025-03 du 26/04/2025 : Les membres présents à cette réunion approuvent ce CR sans Remarques

POINTS SUR LES TRAVAUX

Travaux 2024 piste de l'alpage :

Travaux non réceptionnés à cause d'une erreur d'implantation de la source de captage.

La commune a dépêché un géomètre pour rectifier cette implantation sur le cadastre.

Des réception de cette nouvelle cartographie la réception sera programmée pour permettre de toucher les subventions

Travaux 2025 subventionnable suivant délibération 2025-3 (AG du 27/10/2024):

Secteurs concernés : Ingebergin, Praz Derriere, Les Replats, La Fontaine, Les Pins, Les Fornais

Les Plans Pastoraux de Territoire dont le programme pour le secteur Tarentaise Vanoise, court jusqu'en 2027, ne subventionnent plus les reconquêtes pastorales suite à la baisse des crédits régionaux.

Une solution éventuelle de prise en charge financière passe par une proposition d'un entrepreneur local qui consiste à étaler des terres provenant de chantiers alentours.

L'opération ne coûte rien à l'AFP car cet entrepreneur prend tout en charge : Transport, abattage des arbres quand il y en a et nivelage des terres déversées. Cette offre paraît alléchante mais les membres du syndicat sont très réservés avec pour raisons principales :

- Qualité de la terre (est-ce qu'elle peut être ensemencée)
- Volume important de remblai donc trafic intense de gros camion sur la route de Montfort
- Impact de ce trafic sur l'environnement et l'état de la route

En conséquence si l'expérience se fait sur une parcelle communale aux Chavonnes les membres du syndicat demandent au Président de prendre toutes les garanties concernant les réserves ci-dessus et de soumettre cette proposition aux votes des adhérents, pour les secteurs concernés, lors de la prochaine AG.

Travaux 2025 amélioration foncière votés en AG du 27/10/2024 :

Bretelles d'accès aux Combes et sous le pressoir, suppression de souches aux Chavonnes et Roa D'Aval, talutage sur Changebois :

Concernant ces travaux devis est demandé à l'entreprise Sylvain QUEY

Talus route agricole :

Concernant ce travail devis est demandé à l'entreprise Merel pour passer l'épaveuse

ASSEMBLEE GENERALE

Assemblée Générale :

Date choisie le 26 octobre 2025 à 9h

Visites exploitations :

Alpage : le 11 septembre 2025

- 9H GAEC la Ferme de Montfort
- 9H30 Groupement Pastoral des 2 Jumeaux
- 11H30 Groupement pastoral de Montagny

Montfort : le 9 octobre 2025

- 9H GAEC La Ferme de Montfort
- 10H30 GAEC du Frénolet

Convocations seront envoyées à chaque exploitants

Commission de surveillance :

En attente de la disponibilité des élus

REMBOURSEMENT FRAIS Gérard DESCHAMPS-BERGER
Délibération 2025-9

Remboursement des frais de casse-croute lors de la matinée à l'alpage du 13 juillet 2025 plus divers frais suivants notes jointes

Soit un total de : 155,53 €

Nombre de votant	6	Suffrages exprimés	6
Pour l'adoption	5	Contre l'adoption	0
Abstentions	1	Refus de vote	0

Le syndicat valide ce remboursement par 5 voix
Gérard DESCHAMPS-BERGER concerné par la délibération s'abstient

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de son affichage au siège de l'AFP ou sur le site

Questions diverses

La numérisation des parcelles du périmètre de l'AFP est en cours

La séance est levée à 19H30

Lu et approuvé le.....
Les membres du bureau